



Fiche descriptive génétique

FORMATION GUIDE COMPOSTEUR.E SPECIALISATION

*Accompagner et sensibiliser à la pratique de la
prévention et gestion de proximité des biodéchets sur
le territoire*

Le guide composteur est une personne ressource sur son territoire dans la gestion de la matière organique. Il joue un rôle d'information et d'accompagnement des ménages et assimilés.

La formation est non-certifiante. Elle s'inclue dans un parcours de certification professionnelle (RS 6396 « accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets sur le territoire »). Le certificateur est le Réseau Compost Citoyen, inscrit au registre RNCP (France Compétence).

Cette journée de spécialisation comprend deux des six modules de la formation complète : GC 21 et 26. A l'issue de ces modules une attestation de formation ADEME sera remise.

PUBLIC

Particuliers ou professionnels désireux de monter en compétences afin de promouvoir le compostage, le paillage et la gestion naturelle des jardins.

OBJECTIFS – COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la gestion des espaces verts et des jardins au naturel
- Comprendre comment mettre en œuvre une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire

PRÉREQUIS

Formations inter :

- Être habitant.e de Nantes Métropole.
- Savoir parler et écrire en langue française
- Avoir suivi la formation Guide composteur, les fondamentaux (GC11, 12 et 13)

Formations intra :

- Savoir parler et écrire en langue française
- Avoir suivi la formation Guide composteur, les fondamentaux (GC11, 12 et 13)

MODALITÉS D'ADMISSION

Pour les habitants de Nantes Métropole, s'inscrire en ligne sur le site compostri.fr

Pour tout autre personne ou structure, nous contacter afin d'établir un devis.

CONTENU

GC2 - Exercer la fonction de guide-composteur, maître composteur et référent de site : les spécialisations (1 jour)

GC 21 - Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (0,5 jour)

- Identifier les différents déchets verts et leurs caractéristiques (les gros volumes, leur saisonnalité, les difficultés à composter...)
- Expliquer les raisons et les avantages du paillage
- Sélectionner les solutions par type de déchet vert ou par fonction
- Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins : broyage à la tondeuse, paillage au jardin d'ornement, au potager, au verger, etc.

GC26 - Mettre en œuvre une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire (0,5 jour)

- Définir le gaspillage alimentaire
- Identifier les principales causes (à l'échelle d'un foyer, d'un établissement, tout au long de la chaîne de production).
- Expliquer les conséquences (écologiques, économiques, sociales, et notamment en lien avec la gestion de proximité des biodéchets).
- Expliquer les principes et enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Nommer les textes réglementaires sur lesquels reposent l'intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Repérer les acteurs clefs pour permettre une mise en œuvre d'une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Lister, décrire et appliquer les solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire

FORMATEURS et direction pédagogique

La formation est dispensée par plusieurs formateurices, salarié.e.s de Compostri et maîtres composteur.e.s pour la majorité.

La direction pédagogique est assurée par Mme Élise MARTINEAU, coordinatrice des formations pour l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les modules de formation sont animés en présentiel avec une mise en situation pratique sur un de nos sites de compostage en plein air : diagnostic et retournement du compost. Les participants doivent se munir d'une tenue adaptées à la météo, ainsi que d'une paire de gants de jardinage.

Ce parcours de formation est conforme au référentiel « Prévention et gestion de proximité des bio-déchets » 2023.

MOYENS ET SUPPORTS

Méthodes pédagogiques mobilisées : expositives, démonstratives et active.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun après la formation en format numérique, en même temps que le questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Attestation de fin de formation Référent de site délivrée par le Réseau Compost Citoyen.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances individuelles des 5 modules en sortie de formation, en lien avec le référentiel PGprox de l'ADEME.
- Accompagnement par Compostri jusqu'à 3 mois après la formation. Envoyez un mail à contact@compostri.fr.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif minimum pour ouvrir la formation : 6 participants

Effectif limité à 16 participants maximum.

Durée : 1 jour, soit 7 heures de formation.

Formation inter : gratuit (réservée aux habitants de Nantes Métropole)

Formation intra : nous demander un devis

Informations complémentaires

Formation créée en 2025

Poursuite possible de formation : passer la spécialisation complète Guide composteur et/ou prolonger cette formation par le titre de Maître composteur.

La spécialisation Guide composteur complète comprend les modules suivants :

- GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts.
- GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (*pied d'immeuble, quartier...*).
- GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (*cantine scolaire, entreprise...*).
- GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (*ou vermicompostage*).
- GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches.
- GC26 : Mettre en œuvre une opération de prévention du gaspillage alimentaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation. Contactez nous à elise.martineau@compostri.fr.

Pour tout autre renseignement : 09 82 45 22 21